

Le **compte administratif** retrace la situation exacte et réelle des dépenses et recettes réalisées entre le 1er Janvier et le 31 décembre 2019 - Il est en concordance avec le compte de gestion établi parallèlement par le comptable de la collectivité, le Trésorier de Bellencombre.

**Vue d'ensemble et résultats**

	Résultat de clôture 2018	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture 2019
Section de Fonctionnement	1 362 732,79 €	417 758,00 €	357 415,33 €	1 302 390,12 €
Section d'Investissement	-213 758,00 €		-67 018,00 €	-280 776,00 €
TOTAL	1 148 974,79 €		290 397,33 €	1 021 614,12 €

**L'exercice comptable 2019 se solde par un résultat global EXCEDENTAIRE de 290 397.33 €**

Ce résultat global s'obtient de la façon suivante :

. En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 1 967 971.84 € et les recettes à 2 325 387.17 €, soit un solde POSITIF de 357 415.33 €

. En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 669 664.68 € et les recettes à 602 646.68 €, soit un solde NEGATIF de 67 018.00 €

Avec la reprise des résultats antérieurs de 2018,

. excédentaires de 1 362 732.79 € en section de fonctionnement

. et négatifs de 213 758.00 € en section d'investissement

**Le compte administratif 2019 se solde par un résultat EXCEDENTAIRE de clôture de 1 021 614,12 €**

Ces résultats, auxquels s'ajoutent les restes à réaliser en investissement, sont affectés sur le budget primitif 2020. **Les Restes à réaliser** de 200 000€ en dépenses et en recettes correspondent aux dépenses engagées non mandatées pour les travaux de bâtiments et de réseaux et aux recettes provenant des subventions notifiées mais non perçues sur l'exercice 2019.

**Les dépenses de fonctionnement**

	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>1 815 730,11</b>	<b>3 130 602,79</b>	<b>1 967 971,84</b>
022 - Virement section investissement		680 000,00	
042 - Opérations d'ordre dont amortissements	69 508,50	66 000,00	67 973,68
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>1 746 221,61</b>	<b>2 384 602,79</b>	<b>1 899 998,16</b>
Chap. 011 - Charges à caractère général	533 979,71	908 700,00	646 232,20
Chap. 012 - Charges de personnel	828 879,36	1 045 500,00	884 748,24
Chap. 014 - Atténuation de produits	130 147,00	130 147,00	119 302,00
Chap. 022 - Dépenses imprévues		10 000,00	
Chap. 65 - Charges de gestion courante	204 244,15	227 556,73	204 646,68
Chap. 66 - Charges financières	45 214,82	55 500,00	42 304,61
Chap. 67 - charges exceptionnelles	3 756,57	7 199,06	2 764,43

Le total des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **1 967 971.84 €** soit 1 899 998.16 € de dépenses réelles et 67 973.68 € d'opérations d'ordre pour les amortissements.

Le résultat d'exécution des dépenses de fonctionnement enregistre une augmentation de 153 776 € sur 2018, dont 112 252 € pour les charges à caractère général, notamment les dépenses d'équipement et d'entretien du patrimoine, et 55 869 € pour les charges de personnel dont 20 000 € pour les deux personnes recrutées pour la garderie des écoles publiques.

**Répartition des dépenses réelles**

Charges à caractère général 34.01%  
Charges de personnel 46.57%  
Atténuation de produits 6.28%  
Charges de gestion courante 10.77%  
Charges financières 2.23%  
Charges exceptionnelles 0.15%

**Le chapitre 011 « Charges à caractère général » : Réalisations 646 232 €** concerne les dépenses de gestion des services (restaurant scolaire, bibliothèque, mairie, cinéma-théâtre..) les fournitures d'eau, d'électricité, d'énergie des bâtiments communaux, le carburant pour les véhicules communaux, les fournitures d'entretien et d'équipement pour les bâtiments, les espaces verts, la voirie, les fournitures administratives, les vêtements de travail du personnel communal, les fournitures scolaires (58 € par élève), les contrats de prestations de services pour les séquences de cinéma, l'entretien des bâtiments et des logements communaux, l'entretien des voies et de l'éclairage public, les contrats de maintenance informatique, les primes d'assurances, les taxes foncières .....

**Le chapitre 012 « Charges de personnel » s'élève à 884 749 €.** C'est le premier poste de dépenses qui représente 46.57% des dépenses de fonctionnement. Les effectifs restent stables avec 30 emplois permanents et 2 contractuels.

**Au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » Réalisations 204 647€ :** Ce poste comprend outre les indemnités d'élus, la contribution obligatoire de la ville au budget du Service Départemental d'Incendie pour 46 239 €, la subvention au budget du CCAS pour 30 200 €, et une somme de 39 907€ de subventions annuelles de fonctionnement allouées aux associations.

**Les charges financières au chapitre 66 s'établissent à 42 305 €** et concernent les intérêts des emprunts. Elles sont en diminution constante depuis cinq années puisqu'aucun emprunt n'a été levé depuis 2014.

**Les charges exceptionnelles s'élèvent à 2 764 €** dont 2 410 € de bons d'achat de Noël pour le personnel communal

### Les recettes de fonctionnement

	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>3 178 462,90</b>	<b>3 130 602,79</b>	<b>2 325 387,17</b>
Chap. 002 - Excédent de fonctionnement reporté	866 071,38	944 974,79	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections			2 568,54
<b>RECETTES REELLES</b>	<b>2 312 391,52</b>	<b>2 185 628,00</b>	<b>2 322 818,63</b>
Chap. 013 - Atténuation de charges	16 429,48	5 000,00	38 411,97
Chap. 70 - Produits de gestion courante	118 782,46	92 900,00	141 023,73
Chap.73 - Impôts et taxes	990 311,90	1 111 805,00	1 109 863,59
Chap.74 - Dotations, subventions, participations	1 046 534,40	848 423,00	896 816,63
Chap. 75 - Autres produits de gestion courante	137 155,87	127 000,00	136 388,98
Chap. 76 - Produits financiers	71,75		74,13
Chap. 77 - Produits exceptionnels	3 105,66	500,00	239,60

**Le total des recettes de la section de fonctionnement s'élève à 2 322 819.16 € en augmentation de 10 428 € sur 2018.**

**La répartition des recettes de fonctionnement est la suivante :**

**38.60 %** proviennent des Dotations et Subventions (notamment la DGF)

**47.78%** concernent des recettes fiscales

**Les produits de gestion courante (provenant des services et des locations communales) procurent 11.94% des recettes de fonctionnement.**

**Les RECETTES DE GESTION s'élèvent à la somme de 179 685 €**

**Atténuation de charges : 38 851 €** remboursement des indemnités journalières et de sécurité sociale pour le personnel communal en arrêt maladie. Cette somme vient en partie en compensation de l'augmentation des charges de personnel titulaire constatée en 2019.

**Les autres recettes du Chapitre 70 concernent les produits de gestion comme :** Les concessions cimetière, les redevances pour les étales des commerçants, les redevances de la régie culturelle et la régie bibliothèque, les recettes des repas cantine, la location des équipements du vivier, le remboursement du PETR pour la cellule Urbanisme et une somme de 24 165€ de remboursements divers, notamment pour les frais de scolarité, de la classe Ulis ....

**Les RECETTES FISCALES = 1 109 864 € dont 978 799 € de contributions directes :** les taux des 4 taxes locales sont identiques à ceux de 2018. La taxe sur l'électricité rapporte 61 954 € ; Les droits de place pour les marchés et la foire s'élèvent à 4 892 €.

**Les DOTATIONS ET SUBVENTIONS = 896 817 €** dont 771 544 € pour la Dotation globale de fonctionnement.

**AUTRES RECETTES DE GESTION = 137 703€** avec une somme de 133 142 € de revenus de location des immeubles communaux.

### LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le solde d'exécution de la section d'investissement présente **un solde négatif de 67 018 €.**

### LES DEPENSES

Les prévisions au BP 2019 sont de 2 160 758 €, les réalisations s'élèvent à 669 664.68 € et les restes à réaliser à 200 000 €

Chapitre 16 – Remboursement du capital des emprunts = 93 813.41 €

Chapitre 20 - Immobilisations corporelles (Etudes) = 5 100.48 €

Chapitre 21 - Acquisitions 187 492.14€ dont 71 698,96 € de matériel roulant et de transport

Chapitre 23 - Travaux 351 730.19 € dont 179 535 € pour la tranche finale de travaux au presbytère et 62 730 € pour l'Eclairage public.

### LES RECETTES

**Le total des recettes d'investissement s'élève à 602 646.68 €** dont :

67 973.68 € d'opérations d'ordre pour les amortissements des immobilisations, 28959.92 € d'intégration d'études et l'excédent de fonctionnement capitalisé de 417 758 €

**recettes réelles sont** 48 065.47 € de FCTVA sur les investissements de 2018, 15 214.61 € de taxe d'aménagement (3% sur les opérations d'urbanisme), 24 675 € de subventions d'investissement

L'emprunt d'équilibre n'a pas été contracté..

### Conclusion

Le compte administratif 2019 confirme une gestion saine des finances communales :

Les réalisations effectives sont conformes aux ouvertures de crédit prévisionnelles en fonctionnement

Les soldes d'épargne permettent de dégager un autofinancement suffisant pour le remboursement du capital de la dette et l'autofinancement des investissements.

Les ratios financiers confirment ces résultats

St Saëns 2474 hab. (en €/habitant)	Saint-Saëns CA 2019	Communes de 2000 à 3500 hab en 2017
<b>Ratio 1 - DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT/Population</b>	<b>768</b>	<b>724</b>
<b>Ratio 2 - Produit des impôts directs/population</b>	<b>335</b>	<b>397</b>
<b>Ratio 3 - RECETTES REELLES FONCTIONNEMENT/Population</b>	<b>939</b>	<b>896</b>
<b>Ratio 4 - DEPENSES D'EQUIPEMENT/Population</b>	<b>220</b>	<b>292</b>
<b>RATIO 5 - DETTE/Population</b>	<b>380</b>	<b>720</b>
<b>Ratio 6 - D.G.F/population</b>	<b>305</b>	<b>150</b>
<b>Ratio 7 - DEPENSES DE PERSONNEL/DRF</b>	<b>46,57%</b>	<b>50,00%</b>
<b>Ratio 9 - Marge d'autofinancement courant (DRF+Remb.dette/RRF)</b>	<b>87,48%</b>	<b>89,20%</b>
<b>Ratio 10 - DEPENSES D'EQUIPEMENT/RRF</b>	<b>23,42%</b>	<b>32,60%</b>
<b>RATIO 11- DETTE/RRF</b>	<b>39,71%</b>	<b>80,30%</b>

Compte administratif adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal dans sa séance du 20 Février 2020


 Le Maire,  
 Jacky HUCHER